



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jeux olympiques

Question écrite n° 30503

Texte de la question

M. Jacques Remiller attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des sports, de la jeunesse et de la vie associative sur les erreurs stratégiques des différentes fédérations sportives qui ont privé la France de nombreuses médailles aux JO de Pékin. Il souhaite savoir s'il faut laisser les fédérations sportives demeurer des "usines à gaz" improductives ou s'il convient au contraire de recentrer ces dernières sur les véritables enjeux d'une compétition.

Texte de la réponse

Le bilan des jeux Olympiques de Pékin est globalement satisfaisant puisque la délégation française a rempli les objectifs qui lui étaient fixés avec un total de 40 médailles, résultat sans précédent depuis les jeux Olympiques d'Anvers en 1920. 16 fédérations sur les 22 représentées ont été médaillées et permis à la France de se classer en nombre total de médailles à la 7e place sur les 204 nations participantes. Le bon résultat d'ensemble de l'équipe de France olympique est le produit d'un soutien sans faille du ministère de la santé, des sports au sport de haut niveau à travers, notamment, un programme ambitieux de modernisation de l'INSEP et un partenariat étroit avec le mouvement sportif, en particulier à l'occasion des subventions accordées aux fédérations : en dépit d'un budget contraint en 2008, l'aide au secteur du haut niveau sur les fédérations olympiques a été conforté en cette année des jeux de Pékin. Il convient néanmoins d'améliorer ces résultats dans la perspective de Londres 2012. Une réflexion associant les fédérations sportives, le Comité national olympique et sportif français et le ministère chargé des sports est actuellement engagée pour atteindre cet objectif en mettant notamment en place des parcours d'excellence sportive. Dans ce nouveau cadre, à la fois plus souple et plus ouvert, le projet fédéral sera plus que jamais au coeur du développement du sport de haut niveau, le partenariat avec l'État devant se concevoir comme un accompagnement en termes d'expertise et d'évaluation.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30503

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 septembre 2008, page 7726

Réponse publiée le : 10 février 2009, page 1408